



Chargé d'évacuation Incendie (Guides et serre-files)

Organisation de la formation :

Public visé

Responsable évacuation, guides et serre-files.

Effectif par session

Maximum 8 à 10 participants

Accessibilité

Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute demande d'aménagement

Dates et durée de formation

2 à 3,5 Heures sur 1/2 journée (Selon effectif et selon Formation recyclage ou initiale)

Lieu de la formation

Salle mise à disposition par le client ou l'organisme (2m2/pers) avec 1 table, des chaises. Permettre accès locaux pour une visite pédagogique.

Adresse mentionnée sur la convention et la convocation

Prérequis

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité
Etre muni de ses E.P.I.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ordinateur, vidéoprojecteur
Support pédagogique, multimédia, cours, film, photo.
Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel adaptée à l'activité des apprenants et aux risques spécifiques de l'entreprise.
Apport de connaissances,
Exposés Interactifs avec partage d'expérience
Etude de cas,
Visite de l'entreprise

Intervenant(s)

Formateur incendie : Pompier ou professionnel de l'urgence, expérimenté.

Modalités et délais d'accès :

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés
Inscription possible jusqu'à 24h avant le début de la f°

Tarif et conditions générales de vente:

A partir de 50€00 HT / Apprenant. Une offre tarifaire adaptée à vos spécificités, vous sera établie sur demande et envoyée par mail avec les conditions générales de vente.

Contacts :

Informations et inscriptions ;
Responsable pédagogique et référent handicap :
Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr
SARL JFC FORMATION - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -
Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 -
Numéro Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région Bretagne 53350567035

Objectifs pédagogiques, compétences visées

Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement
Identifier les causes probables sources d'un début et d'une propagation d'incendie.

Apprendre à donner l'alerte rapidement et à intervenir en sécurité
Être capable d'organiser, de diriger l'évacuation et la mise en sécurité des personnes selon la procédure de l'établissement.

Références réglementaires

Code du travail – Article R4227-38 / R4227-39 / Article L4121-1 / Article L231-3-1

Contenu, progression pédagogique :

Formation Théorique :

Origine d'un incendie et conséquences:
Consignes de sécurité et procédures internes de l'établissement,
Risques spécifiques de l'établissement,
Mesures de prévention Incendie,
Equipements et moyens de lutte incendie de l'établissement,
Les modalités d'alerte et le signal sonore,
L'essai de ligne et l'appel auprès des pompiers,
Les différents types d'évacuation,
Comportement des personnes en cas de situation de danger,
Conduite à tenir en cas d'incendie et d'évacuation,
Arrêt des appareils électriques, extinction des sources de chaleur, Coupure Gaz,
Rôle des Équipiers d'Évacuation (guide et serre-files),
Répartition des rôles (guide et serre-files, responsable d'évacuation),
Point de rassemblement, zones de refuge et de confinement,
Accueil et prise de contact avec les Sapeurs-Pompiers dès leur arrivée

Formation Pratique

Localisation des itinéraires d'évacuation et points de rassemblement, lecture d'un plan d'Évacuation

Option(s) :

Visite technique de l'Établissement,
Localisation et configuration des équipements de sécurité incendie et leur fonction,
Fonctionnement SSI (système sécurité incendie)

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence

- Modalités de suivi : Feuille collective d'emargement signée par demi-journée.
- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation et évaluation à froid disponible sur le site internet.
- Documents délivrés : Certificat de réalisation, Attestation de formation.
- Les exercices évacuation incendie (Périodicité 2 fois par an) avec départ de fumée permettent d'évaluer à froid les acquis et capacités des chargés d'évacuation à gérer le bon déroulement d'une évacuation rapide et en bon ordre.